Appel des acteurs économiques de la région Sud

« Les entreprises s'engagent ! »

Nous, forces économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur – dirigeants de TPE, PME ou grands groupes, commerçants, agriculteurs, forestiers, artisans, professions libérales ou acteurs de l'économie sociale et solidaire – souhaitons faire entendre la voix des premiers créateurs de richesses et d'emplois dans le cadre du « Grand Débat National » lancé par le président de la République le 15 janvier dernier.

Acteurs à part entière de la vie économique et sociale, les entrepreneurs se doivent de contribuer à ce rendez-vous démocratique inédit. Vectrices d'innovation et génératrices de lien social, aux avant-postes de la mondialisation, les entreprises constituent les forces motrices de la transformation de notre pays. Elles sont, de surcroît, les pierres angulaires des transitions simultanées qui caractérisent notre époque : transition écologique et énergétique, transition numérique, transition démographique et transition territoriale. Aussi, parce qu'il concourt à la cohésion nationale ainsi qu'au bien-être et à l'émancipation individuels, le développement de notre économie doit dès lors être érigé en priorité absolue par le Gouvernement et, plus largement, par l'ensemble des acteurs publics nationaux et territoriaux.

Dans ce contexte décisif, les réformes à engager sont légion. Ne prétendant pas à l'exhaustivité, cet appel des acteurs économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur – unis dans leur diversité – ne poursuit qu'un seul objectif : rappeler que l'Entreprise ne constitue pas le problème mais « LA » solution pour sortir la France de l'ornière et la remettre en mouvement. La solution essentielle pour permettre à nos concitoyens de vivre mieux, pour enrayer la souffrance sociale qui les frappe et envisager l'avenir de manière positive.

Meilleur fonctionnement de notre vie démocratique, meilleure gestion des finances publiques, meilleure efficacité de l'action publique territoriale, redéfinition de la fiscalité locale économique, simplification administrative, co-construction de la norme, lutte contre le réchauffement du climat ; telles sont les principales ambitions d'une réforme en profondeur de notre pays et qui forment l'esprit des 3 priorités que nous formulons à travers cet appel. Des ambitions que les entrepreneurs sont prêts à accompagner pour **passer enfin des paroles aux actes** !

OLLECTIF
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CCI PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
AGIR POUR RÉUSSIR cmar-paca.fr

Chambre Régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

CNPF
CENTRE RÉGIONAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

cpme PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES
PACA CORSE

MEDEF SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Priorité n°1

Changer de modèle de gouvernance afin de co-construire les politiques publiques

La démocratie représentative traverse une crise sans précédent. Conjuguant montée des extrémismes, érosion de la participation électorale et défiance croissante envers les élus et les institutions de la République, cette crise appelle à un renouvellement profond de notre démocratie.

Dans ce contexte, nous plaidons pour un changement en profondeur de notre modèle de gouvernance où le citoyen et les corps intermédiaires doivent retrouver une place centrale. En effet, si elles se veulent efficaces, les politiques publiques ne pourront plus être élaborées sans une participation active de la société civile et, *a fortiori*, du monde économique. Dépassant la simple concertation qui prévalait jusqu'alors dans les processus décisionnels, la co-construction que nous appelons de nos vœux doit être érigée en alpha et oméga de l'action publique territoriale. Les corps intermédiaires – aux niveaux national et local – sont indispensables à la bonne marche de notre démocratie et nécessaires à la définition des politiques économiques territoriales.

Priorité n°2

Rationaliser les dépenses publiques locales pour réduire la fiscalité pesant sur les entreprises

La France peut s'enorgueillir de détenir plusieurs médailles d'or. Elle est ainsi championne d'Europe en matière de poids de la fiscalité sur les ménages et les entreprises (48,8 % du PIB en 2017), championne en termes de dépenses publiques (56,4 % du PIB), championne du millefeuille territorial avec le nombre de collectivités le plus élevé du Vieux continent et, ce faisant, détient le record européen du nombre de mandats électifs (environ 645 000). Or, pour supporter le poids croissant des dépenses publiques territoriales, la fiscalité locale économique a progressé de 7,3 % sur la période 2013-2016 contre 0,7 % pour l'inflation et 3 % pour la croissance.

S'il est naturel que les entreprises contribuent à l'effort fiscal national, il apparaît en revanche inique voire contre-productif que celui-ci soit déconnecté des réalités économiques. Nous appelons dès lors à une rationalisation des dépenses publiques territoriales afin d'enrayer la progression de la fiscalité locale des entreprises, notamment les impôts de production qui sont en France 2 fois supérieurs à la moyenne européenne et 7 fois plus élevés qu'en Allemagne.

Priorité n°3

Concilier transition écologique & développement économique

Épicentre des enjeux internationaux d'aujourd'hui et de demain, le dérèglement du climat est une évidence dont les stigmates – de plus en plus visibles – appellent à l'urgence. Dès lors, parce qu'elle bouleversera nos modes de consommation, de production et de déplacement, la transition écologique et énergétique nous concerne tous : responsables politiques, entrepreneurs, citoyens. Or, comme l'a démontré l'OCDE, rapprocher l'action en faveur de la croissance de celle visant à enrayer le réchauffement du climat permettrait d'accroître le PIB des pays membres du G20 de 2,8 % d'ici 2050.

Une transition écologique et énergétique réussie doit dès lors être source de croissance, d'emplois et d'atteinte des objectifs environnementaux. Cette transition ne pourra se faire ni sans ni au détriment des entreprises. Elles en sont au contraire les forces motrices !